



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 29 juillet 2008
N° CERTA-2008-AVI-381

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans AVG Anti-Virus

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-381>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-381
Titre	Vulnérabilité dans AVG Anti-Virus
Date de la première version	29 juillet 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Note de version AVG 8.0.156
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

AVG Anti-Virus 8.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *AVG Anti-Virus* permet à une personne malveillante d'effectuer un déni de service à distance.

4 Description

Une erreur de division par zéro lors du traitement par *AVG Anti-Virus* de fichiers compressés au format *UPX* permet à une personne malveillante de provoquer un déni de service à distance.

5 Solution

Se référer à la note de version de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Note de version AVG 8.0.156 :
<http://www.grisoft.com/ww.94247>

Gestion détaillée du document

29 juillet 2008 version initiale.